Zoom sur la collecte des encombrants

Qu’est-ce qu’un gros encombrant ? C’est un déchet qui, en raison de son volume ou de son poids, ne peut pas être collecté avec les ordures ménagères et nécessite un mode de collecte particulier.

Oui c’est un encombrant

Les encombrants concernent uniquement les grands objets (plus de 80 cm), mobiliers d’ameublement, lits, matelas, sommiers, objets en métal (table à repasser, vélo…), sanitaires.

Les habitants de tout le territoire Sigidurs ont également la possibilité de déposer leurs encombrants dans les déchèteries gérées par le syndicat (Bouqueval, Gonesse, Sarcelles, Louvres, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory).

Que deviennent les encombrants après leur collecte ?

Deux tiers des encombrants collectés au porte-à-porte sont envoyés au centre de valorisation énergétique de Sarcelles pour être transformés en électricité et chauffage. Un tiers des encombrants est, quant à lui, envoyé en centre d’enfouissement.

A contrario, ceux déposés en déchèterie sont triés et recyclés pour être transformés en un nouveau matériau, par exemple en planches de bois.

Enfin, n’hésitez pas à donner une seconde vie à vos encombrants en les réparant ou en les donnant, au lieu de les jeter.

Qu’est-ce qui n’est pas un encombrant et doit être déposé en déchèterie ?

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (machine à laver, ordinateur, portable,

réfrigérateur…) ;
- Matériaux de construction ;
- Très grands cartons ;
- Piles et batteries ;
- Textiles et chaussures ;
- Pneus sans les jantes ;
- Déchets verts ;
- Bouteilles de gaz et extincteurs ;
- Déchets spécifiques comme les produits chimiques

(Attention, la déchèterie de Dammartin-en-Goële ne récupère pas ces déchets spécifiques).